

Cour de cassation

Mr Christophe SOULARD 1^{er} Président

5 quai de l'Horloge
TSA 19201 - 75055 Paris Cedex 01

Objet = Je sollicite votre aide suite à une mauvaise connaissance de mon dossier et mon combat judiciaire des Magistrats, Résumé Historique, justificatif, de mon combat de 25 années pour votre sagacité

Références Pourvoi en cassation = no T 21-11.186 déposé en 2021 d'une demande indemnitaire (contre l'ARRÊT au fond du 26 novembre 2020 n° 2020/241)

Dossiers Cassation mon avocat Maître Thomas LYON-CAEN :

Références : K1006 - ARMENANTE c/ MMA MARIANI ET MMA Mutuelle du Mans assurances (anciennement COVEA RISK),

Marseille le 11 décembre 2022
LRAR N° 1A 183 493 0897 8

Bonjour,

Je viens donc vers vous, pour vous adresser un Résumé Historique, justificatif, de mon combat judiciaire de 25 années pour votre sagacité. Car je constate une mauvaise connaissance de la réalité de mon dossier voir pièce 41 (résumé de Avocat général référendaire Marie-Liesse Guinamant).

Une histoire judiciaire qui fait comprendre la situation de Richard ARMENANTE tant les preuves irréfragables justifient l'injustice que j'ai dû subir pendant 25 années, corruption à tous les étages des services judiciaires et complot en bande organisé pour détruire Richard ARMENANTE. Cela justifie ma position et mes analyses, et devant les faits les arguments de mes adversaires sont sans valeur.

Pour croire en la justice en France il faut beaucoup d'humour me disait un Avocat.

Comme disait Mr Nelson MANDELA que j'ai rencontré : "Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends" et j'ai beaucoup appris à 74 années.

Que faire donc je vous pose la question, quand vous avez été ruiné, détruit moralement, face à une injustice incontestable. J'attends donc des excuses de la France et des services Judiciaires pour l'Honneur de ma Famille le plus vite possible.

La France n'est plus capable de faire régner la justice, l'injustice est devenue un métier, Éric Mr Dupond-Moretti Ministre actuel disait : "En France, il ne faut pas avoir à faire à la justice".

En France il n'y a pas le pouvoir mais l'abus de pouvoir et donc la faiblesse des contre-pouvoirs citoyens.

La France est le pays qui a proclamé les droits de l'Homme, mais pas celui qui les applique ! PJ N° 2

Pour croire en la justice française il faut donc beaucoup d'humour !

PJ N° 2 (page 3)

Une justice française classée par La Commission Européenne d'Évaluation de la Justice CEPEJ 37/43 derrière l'Azerbaïdjan et

l'Arménie. PJ n° 10 (DE Mme Clare DALY Députée UE en 2021 Rapport sur la justice Française l'ARBITRAIRE au cœur de l'UE dans lequel j'ai apporté ma contribution)

**»La France est devenue une démocratie de faible intensité !”
Qui s’indigne ? #EtatsGenerauxDeLaJustice auxquels j’ai
participés«. *La Devise de la France était = Liberté, Egalité, Fraternité.
Je dis en effet était car tout cela est parti dans les oubliettes.*
Les Droits de l’Homme que la France ne respecte pas PJ N° 2.
Le déclin de la France est une réalité lire PJ N° 23**

**Mon histoire et mon combat sont la démonstration de la
radicalité de nos institutions, du pays, et suivant mon
histoire familiale de résistance aux Nazis une radicalisation
à bas bruit en route voir PJ N°1.**

*Ma Famille des résistants de la 1ere heure en 1940, des rues et avenue
ainsi que décoration de la Grand-croix de la légion d’honneur, témoignent
du sacrifice humain (Des membres de ma famille avait tissé des liens
particuliers de cette période de résistance avec Mr Gaston Defferre et Mr
Jacques Chaban Delmas). Ma famille m’a appris cette curiosité nécessaire
à la vérité et la cruauté des hommes et de la guerre. Quand ma famille
tentait d’informer sur ce que faisaient les Nazis, les Français ne voulaient
pas le croire. Je suis en résistance comme ma Famille !*

**Au préalable = *Dans ce monde qui est le nôtre
maintenant, lire, penser, rêver, rire, découvrir, c’est résister. Le
Fascisme est rampant ! (voir PJ n°1).***

Mais rappel de Socrate qui a dit =

- 1) Les gens intelligents apprennent de tout et de tout le monde.
 - 2) Les gens moyens apprennent de leurs expériences.
 - 3) Les Gens Stupides ont déjà toutes les réponses.
- Beaucoup sont en 3 en particulier des journalistes et des politiques.*

- La culture en France c'est ce qui manque le plus et Jean Rostand se posait la question – Qu'est-ce

que la culture ?= *La culture ce n'est pas avoir le cerveau farci de dates, de noms ou de chiffres, c'est la qualité du jugement, l'exigence logique, l'appétit de la preuve, la notion de la complexité des choses et de l'arduité des problèmes. C'est l'habitude du doute, le discernement dans la méfiance, la modestie d'opinion, la patience d'ignorer, la certitude qu'on n'a jamais tout le vrai en partage; c'est avoir l'esprit ferme sans l'avoir rigide, c'est être armé contre le flou et aussi contre la fausse précision, c'est refuser tous les fanatismes et jusqu'à ceux qui s'autorisent de la raison ; c'est suspecter les dogmatismes officiels mais sans profit pour les charlatans, c'est révéler le génie mais sans en faire une idole, c'est toujours préférer ce qui est à ce qu'on préférerait qui fût. (J.Rostand 1968)*

Donc suivant mon analyse La France est en déclin, c'est aussi la cause de l'injustice que je dois subir, alors Pourquoi

la France est en déclin != *La Société française est devenue si malhonnête que la vérité offense réellement que certains citoyens mais pas les politiques et surtout pas la presse. Car Le vrai désordre en France c'est la justice et l'abus de pouvoir des administrations. Les élus pensent que les administrations sont parfaites et donc ils n'apportent aucun correctif, mais quelle naïveté. Les NAZIS le savaient quand ils sont venus en France et ils en ont abusé, et usé*

il y a la violence directe de certains fonctionnaires ou la vidéo devient une preuve irréfutable et la violence indirecte moins visible, pour ne pas dire invisible mais beaucoup plus destructrice ou les preuves ne servent à rien car même les lois sont bafouées, le pillage est permis jusqu'à la mort. Les administrations utilisent les chambres à gaz indolores, tu meurs à petit feu, la France est devenue un camp de concentration d'abus de pouvoir des administrations. Le bruit des bottes du policier français fait mal, mais par contre celui des pantoufles des administrations françaises est pire encore.

En conclusion je continue à être l'arme, car; le danger ne vient pas de celui qui mord, mais par celui qui lèche car ceux qui sont neutre en situation d'injustice, ont choisi l'opresseur administratif. La France est devenue peu à peu un pandémonium et ce n'est pas un euphémisme.

Les peuples forts sont ceux qu'animent, dans la vie publique, l'esprit d'Union, de Respect, de discipline, et d'un comportement exemplaire des dirigeants politiques. Le comportement est plus important que les objectifs et d'ailleurs Le Général Charles De Gaulle l'avait non seulement compris mais imposé à toute son équipe ministérielle. Car sans un comportement exemplaire une nation ne pourra pas réaliser les objectifs. Un pays est cultivé non en raison de sa fertilité ou de son économie, mais en raison de sa liberté !

Tout cela permet à la nation de présenter un corps solide, les peuples forts sont ceux qui possèdent, dans la vie privée, l'esprit d'audace et d'initiative de sorte que l'individu s'y développe et entreprend sans cesse. Les peuples qui possèdent ces qualités s'élèvent, les autres déclinent et le plus ou moins d'instruction n'a rien à y voir.

En France il n'y a pas le pouvoir mais l'abus de pouvoir et donc la faiblesse des contre-pouvoirs citoyens. La France est le pays qui a proclamé les droits de l'Homme, mais pas celui qui les applique !

On peut facilement éliminer ou d'identifier une vraie dictature, mais il est très difficile d'éliminer une fausse démocratie.= " La dictature parfaite aurait les apparences de la démocratie, une prison sans murs dont les prisonniers ne songeraient pas à s'évader. Un système d'esclavage où grâce à la consommation et au divertissement les esclaves auraient l'amour de leur servitude." Aldous Huxley (1864-1963), écrivain britannique, auteur du livre "Le Meilleur des Mondes"

Pour votre sagacité vous avez bien compris ma colère est légitimée par les informations ci-dessous et je sollicite donc votre aide, votre soutien afin que justice me soit rendue comme je le mérite, vous pouvez partager mes réflexions et les faits irréfragables sur la médiocrité judiciaire, que j'aie adressés bien sûr à Monsieur Président de la République.

Vous pouvez lire des dénis de justice, des jugements iniques et des forfaitures perpétrés par une justice française ou certains Magistrats trop nombreux sont corrompus. Cette justice française qui a couvert les mensonges, les tricheries, les faux usages de faux, non seulement de l'escroc notoire le sieur Guy MARIANI Administrateur Judiciaire qui a été désigné en juillet 1996 pour soit disant m'aider que j'ai fait condamné en 2012 et 2011 non sans mal, à 7 ans de prison ferme, pour faux, usage de faux, escroquerie..etc, un milliard d'€ détourné en 30 ans, + de 20 ans de procédure, c'est honteux, et de + avec les excuses de la Présidente du Tribunal Correctionnel en 1ere instance que j'avais exigées.

Mais l'administration des services fiscaux n'ont pas cessé à la barre de la justice française de mentir à la justice; En particulier dans les deux derniers arrêts=

– à la **Cour d'appel d'AIX EN PROVENCE CHAMBRE 1-3** suite à l'arrêt du 26 novembre 2020 n° 2020/241 (un Pourvoi en cassation est en cours en 2021/2022)

– à la ***Cour de Révision n° 19REV132***, Chambre Criminelle de la cour de Cassation, ***délibéré rendu le 15 octobre 2020, ex 1ere chambre du TGI*** (Un recours auprès de la CEDH a été réalisé en en 2021 et je n'ai pas reçu de décision directement).

La Justice n'est pas là pour dire la vérité mais pour la rechercher, j'attends toujours ?

En fait peu de citoyens le savent, en France les Avocats, les Administrations peuvent mentir et ils ne s'en privent pas contrairement aux USA ou dire la vérité est une obligation et aux USA mentir est condamnable, pas en France !

La France est devenue peu à peu un Pandémonium et ce n'est pas un Euphémisme!

Au préalable pour votre curiosité lisez Le Relevé explosif des documents de l'instruction plainte D99 0001 Parquet 98/19912 c/Guy MARIANI au 20 juin 2011 dans laquelle j'étais partie civile, ma plainte ayant été jointe à celle-ci voir PJ N° 33.

Donc A la lecture de ce courrier et dossier vous comprendrez, je l'espère les raisons de ma colère.

J'attends avec impatience de l'aide et soutien afin que justice me soit rendue dans les meilleurs délais.

Je vous invite à lire les pièces ci-dessous des point

A à J (pièces 4 à 10, 36,37)=

A) *Qui Suis-je* PJ N°3

B) Résumé d'activité de Richard ARMENANTE PJ N°4

c) En Quête de Justice, Un procès contre l'Etat Français qui est en cours avec une association PJ N°5

D) Résumé de mon combat judiciaire 1 page PJ N°6

E) Le 29 juin 2022 COMMUNIQUE DE PRESSE MAJ PJ N°7

F) Le 24 mai 2012 Attestation de ma situation de santé, du Docteur Jean Pierre BERNARDINI PJ N°8

G) Les 10 QUESTION à se poser et la Justice Française classée 37eme/43 pays Européens (une honte) PJ N°9

H) DE Mme Clare DALY Députée UE en 2021 Rapport(avec ma contribution) SUR la justice Française l'ARBITRAIRE au cœur de l'UE PJ N°10

I) Qu'a donc fait Richard ARMENANTE de 1996 à 2012 PJ N° 36

J) CURRICULUM VITAE de Richard ARMENANTE PJ N° 37

Quelques dates et historiques nécessaires pour comprendre mon analyse et mon combat pour une meilleure justice=

1981 à 1996 Lire PJ N° 32 et 31 (il y a l'explication de la création de la Société SPMP Riviera ou le personnel est actionnaire et m'a demandé à l'unanimité d'en être le Dirigeant)

Mais complément pour votre curiosité= en 1982 *Un ancien actionnaire qui avait collaboré pendant la guerre avec les Nazis, me faisait des menaces auprès de ma Famille. J'ai décidé d'organisé une rencontre avec lui dans un hôtel proche du stade vélodrome. Nous étions tous les deux et il me dit je peux vous faire du mal, car mon frère est dans la mafia marseillaise, et aussitôt je lui répons, vous le prenez sur ce ton alors je m'en vais et celui qui sera mort économiquement sera vous. Il se lève et me retient en me demandant ce que j'allais faire, je lui répons vous souvenez vous 1944 Mr François ROUSSEL mon oncle vous avait mis le revolver sur la tempe pour votre collaboration active avec les NAZIS, il se trouve que nous avons toujours le même revolver, mais en + je n'ai qu'un mot à dire à Mr Gaston Defferre et cela fera l'objet d'un article sur votre famille. Il obtempéra et me dit, vous allez réussir et je vous souhaite un vif succès, il m'a même proposé une coupe de champagne. Ensuite il m'a dit que voulez-vous que je fasse et je lui répons, cessez de nuire au projet des salariés qui sont motivés pour cette entreprise, quand à votre passé, je ne suis pas là pour régler des comptes.*

1987 *Après le décès de Mr Gaston Defferre l'Etat d'Israël voulais rendre lui hommage en donnant le nom de Gaston DEFFERRE à un centre culturel français à Haïffa. Une association a été créé à cette occasion pour chercher des financements complémentaires par des dons. Jacques Chaban Delmas et Edmonde Charles-rous Defferre m'ont demandé si je voulais bien être le trésorier et ainsi faire appel à des dons. Bien sûr Ma famille a participé et des dons ont été collectés.*

A la pose de la 1ere Pierre de ce centre culturel Gaston Defferre j'ai rencontré le nouveau Maire de Marseille Robert Paul VIGOUROUX et Jacques Chaban Delmas m'a conseillé de me présenter aux Municipale de 1989 car l'idée était d'utiliser Marseille comme exemple de meilleure gestion afin de démonstration à la nation j'ai répondu nous dans la famille nous ne savons pas voler, mentir, ni tricher.

, et il m'a dit justement c'est cela qu'il faut car l'esprit de collaboration a repris de dessus et ce n'est pas bon pour la France.

J'ai donc après réflexion accepté cette aventure qui finalement m'a couté et ruiné. Pendant ce mandat par exemple j'ai redressé des société d'économies mixtes qui était en déficit chronique et l'équipe Municipale a redresser les finances de la ville.

1992 Un contrôle fiscal a été réalisé pour les années 1989 à 1992, rien à signaler comme on peut dire le compte était bon.

1992 1993 *Il y a une Greve des personnel de la prison des Baumettes qui dure depuis plusieurs mois, or la SPMP Riviera emploie + de 150 prisonniers, et donc il est impossible de fabriquer. Plusieurs millions de francs de pertes d'exploitation sont actés ainsi que la perte de clients. Le Ministre de cette période reconnaît la perte et donc l'Assurance peut enfin intervenir, ainsi que le TPG qui m'accorde des délais de paiement des Taxes et Impôts, d'autant que j'ai un plan d'investissement en cours. Je me serai passé de cela mais comment faire ?*

1993 1994 Des Hacker ont pénétré notre système informatique et tout est déstabilisé, je demande aux commissaires aux comptes de contrôler les comptes en cours ce qu'ils font. Le Responsable informatique dépose plainte au commissariat de la Capelette et la plainte sera mis au coffre de la société. Il est décidé de changer les logiciels comptables qui ne fonctionnent plus et n'assure plus la sécurité et l'exactitude notamment la centralisation donnait des chiffres erronés. **Les logiciels seront changés en 1995. D'ailleurs un expert de Guy Mariani confirmera cela en Septembre 1996 suivant les dires de ma Chef Comptable Mme Martine ANGELI**

1994 Janvier les Banques me confirme le financement de leur part par écrit ainsi que l'Etat pour sa part, je lance donc les investissements de 21 millions de Francs.

1994 Février lancement d'une campagne d'affichage sur tout Marseille pour préparation d'un futur mandat en 1995 sur l'affiche Le Maire au centre Robert Paul VIGOUROUX, Patrick SENIOR et moi-même qui l'entourent. **PJ N° 38**

1994 Mars je suis prévenu que le Banquier pilote le CEPME (BDPME) reviens sur sa signature et me fait savoir qu'il ne financera pas par syndrome auto-immune les autres banquier font de même. Je saisi donc le TPG et je l'informe que je vais déposer le bilan compte tenu des engagements que j'ai signé pour des investissements. Le TPG me déconseille de le faire et me dit qu'il organise un tour de table avec les banquiers. Cela durera 2 années, pénibles et dures à gérer pour les salariés, et mes proches, les nerfs seront à vifs. Le TPG m'accorde un surplus de suspension de paiement des taxes, impôts..etc. **PJ N° 15**

1994 Avril je décide de filialisé les activités afin de trouver des partenaires, cela augmentera la charge administrative et créera des désordres de management car décision dans l'Urgence. Il y a de quoi être très en colère ! Historique technique et fait décrits PJ N° 31 32

1994 à 1996 Le TPG en 1994 me demande compte tenu des enjeux de faire intervenir un expert reconnu afin de m'aider(en effet découragé, je voulais déposer le bilan en 1994 tant la situation était difficile et insupportable, le TPG m'a demandé de ne pas le faire) et de garantir ainsi les informations, il me proposa une listes d'expert reconnu. J'ai choisi Mr Jacques KALPAC et j'ai aussi recruté un collaborateur pour gérer la trésorerie afin d'aider la Chef comptable qui était dépassé par la situation. Donc Extrait Etude SPMP Riviera 1995 et 1996 de Jacques kALPAC Expert-comptable , de diagnostic d'entreprise, judiciaire, auprès de la cour d'Appel, commissaire aux comptes pour etudes à SPMP, TPG et Banque de France. Etudes qui démontrent la viabilité du Groupe SPMP Riviera et que l'Actif est supérieur au Passif. Le TPG m'accorde une continuation de suspension de paiement des Taxes, TVA et autres. **PJ N° 15, 25, 26,27**

1995 Mai. Le Maire de Marseille Robert Paul VIGOUROUX et moi-même décidons de ne pas se présenter pour un second mandat municipal. Le suicide de la fille médecin hospitalier à Paris a beaucoup affecté RP VIGOUROUX du fait des pressions qu'elle subissait et moi pour le combat contre les loups « hobbistes ».

1996 Un expert de Guy Mariani confirmera en Septembre 1996 que les anciens logiciels de centralisation donnaient des valeurs fausses suivant les dires de ma Chef Comptable Mme Martine ANGELI. J'ai demandé confirmation de cette info et copie des CA3 de 1994, il m'a été répondu que les documents avait été perdu, j'ai contacté le juge commissaire afin de me plaindre sans succès ???

1996 4 octobre Courrier Réponse au redressement du Fisc ou je dénonce qu'il y a erreur de société entre SPMP (société Phocéenne de Mastic et Peinture) et SPMP « Riviera » (Société Phocéenne de Matière Plastique), Ainsi que le manque de contradictoire que la loi oblige =« *Le contribuable qui fait l'objet d'une vérification de comptabilité doit avoir la possibilité d'un **débat** oral et **contradictoire** avec le vérificateur, sous peine d'irrégularité de la procédure. Cette garantie procédurale est de source prétorienne (CE 21 mai 1976, n° 94052 et CE 2 mai 1990, n° 58215, 7e s. -s., Donati) » **PJ N° 34***

1996 Mars, je suis prévenu par courrier qu'un contrôle fiscal est programmé, étonnant car j'en ai eu un en 1992, mais je ne suis pas inquiet pour autant. Je recevrais Mme Combe contrôleur Fiscal et je ne la verrai plus jamais, aucun contradictoire n'a été fait avec moi. PJ N° 34

1996 Juin, Guy Mariani l'administrateur judiciaire est condamné et ne peut plus exercer, il intervient auprès de la Cour de Cassation. La réalité de la justice en France pour les amis et connivences = Mr Alexandre Benmakhlouf, était un ancien conseiller de Mr J. Chirac , Avocat Général de la cour de Cassation , il est intervenu afin d'annuler une condamnation de Guy MARIANI en 1996 (Guy Mariani que j'ai fait condamner en 2011 à 7 ans de prison ferme non sans mal), et sur ce lien la Demande d'aide de Guy MARIANI à M. BENMAKLOUF en juin 1996 . Document que j'ai trouvé dans les pièces du juge de l'instruction fourni par les OPJ , l'article 40 aurait dû être activé : **PJ N° 13, 14**

1996 31 Juillet, Je dépose le Bilan au Tribunal de Commerce de Marseille mais mon dossier est dépaysé illégalement à Aix en Provence pour me mettre entre les mains d'un escroc notoire Guy MARIANI **voir PJ N° 16,17, 18, 19, 20**

1996 Aout, Guy MARIANI, me demande de quitter l'entreprise, mes conseils qui ont pris la poudre d'escampette à la nomination de Guy MARIANI comme administrateur judiciaire, ils me conseillent de partir ?

1997 1^{er} février J'ai un accident de montagne qui aura des conséquences graves non seulement sur ma santé mais sur ma défense. De plus mon épouse découvre que Guy MARIANI m'a supprimé et réduit mes droits sociaux, car je ne suis pas licencié, seul l'AG des actionnaires pouvait me démettre de mes fonctions. Je ne suis pas en mesure de me battre et mon épouse qui a eu un cancer du rein souffre. **Je ne peux oublier cette ignominie !** PJ N° 8 **Attestation, du Docteur Jean Pierre BERNARDINI**

1997 Mai Juin, Guy Mariani l'administrateur judiciaire Liquide la Holding ou le TPG et la Direction des Impôts à des garanties afin de vendre en toute liberté les filiales. Je fais prévenir la direction des finances par mon Avocate Maître Geneviève Maillet, mais l'administration ne fait rien pour s'opposer à cette liquidation inique, un déni..etc. Aussitôt les Actifs, les filiales Riviera, MPMP, DAPI sont vendues + de 20 Millions de Francs. Une honte !

1997 à 2006 J'ai un suivi Médical lourd diverses opérations (7) suivi d'une maladie nosocomiale, j'ai jugé nécessaire de me faire suivre aussi par un Psychiatre Docteur NICOLI, car j'avais des pensées suicidaires suite au contexte judiciaire qui me harcelait. J'ai appris que plusieurs justiciables s'étaient suicidés à cause de ce personnage sulfureux Guy MARIANI, mais qui s'indigne ?

Cette situation a ruiné ma famille, par des saisies de mes biens et sur mes faibles revenus alors de 1000€ d'assurance maladie. il m'a fallu trouver la force de me battre, ma famille et des Amis m'ont aidé à surmonter cette injustice et à la combattre. Une Association de Défense de la Famille ARMENANTE a été créée pour mon Histoire d'un pillage, violation des lois et des droits mais surtout des droits de l'Homme, et corruption en France.

PJ N° 8 Attestation, du Docteur Jean Pierre BERNARDINI

1998 Je suis convoqué à l'évêché pour 3 plaintes déposés par Guy MARIANI. Je rappelle que je n'ai jamais été mis en examen, et que je n'ai jamais été auditionné par Le procureur, un juge ou Magistrat, c'est une honte !

1) Insuffisance d'actif, je donne les études de Jacques kALPAC Expert-comptable, de diagnostic d'entreprise, judiciaire, auprès de la cour d'Appel, commissaire aux comptes pour études à SPMP, TPG et Banque de France. Etudes qui démontrent la viabilité du Groupe SPMP Riviera et que l'Actif est supérieur au Passif. La plainte est classée. Etude Kalpac **PJ N°25, 26, 27**

2) Achat d'actions sur le compte de la société SPMP Riviera. Je fournis les informations copie des chèques et même valeur des actions achetés par moi soit à des personnes retraités ou toujours en activité. La plainte est classée.

3) Fraude Fiscale à la TVA. Je n'avais pas les documents à ce moment-là qui attestaient que je ne payais pas la TVA avec ACCORD du TPG alors j'ai indiqué d'entendre Le TPG ou Mme Brigitte SLAWIK son adjointe directrice départementale des Impôts, mais cela n'a pas été fait et j'ai dû convoquer à la barre du tribunal Mme SLAWIK au Tribunal de Marseille en 1ere instance en 2001 qui a expliqué que la fraude était non seulement inutile car je ne payais pas la TVA avec OK du TPG mais impossible suite à tous les contrôles, Banque de France, et les études de Jacques kALPAC Expert-comptable. J'ai donc été relaxé.

Mais en appel du Procureur soit 6 mois plus tard j'ai été condamné, c'est rapide en effet pour moi, le Tribunal en 2002 par son Président Mr BIANCONI ne veut pas entendre le témoin adjointe du TPG, Mme Brigitte SLAWIK directrice départementale des Impôts présente à la Barre du tribunal d'appel en 2002 et je suis condamné. Etonnant non, d'autant que j'ai appris qu'il avait réduit la peine de Guy MARIANI sur certaines condamnations, il était un Ami fraternel de Guy MARIANI (Franc-Maçon GLNF, extrait des infos OPJ de l'instruction) membre du SAC à une période. **Depuis donc + de 25 ans je me bats pour obtenir justice ! C'est intolérable !**

J'ai pourtant en ma possession des preuves Irréfragables de l'injustice que je dois encore subir !

2003 Instruction de la Plainte 26 mai 2003 Après du TGI de Marseille des Curieuses pratiques de certains Avocats , Maître PESSEGUIER Avocat à la Fois du représentant des créancier et d'un créancier le CEPME(BDPME). Cette plainte N° de Parquet 00/ 624201 n° instruction P02/00004 procédure correctionnelle a été dépayé à Aix en Pce dans une autre plainte. Je n'ai eu aucun retour ? . **PJ N° 40.**

2008 Suite à ma plainte contre Guy MARIANI administrateur judiciaire qui a été dépayé aussi à Aix en Provence dans l'instruction d'une plainte qui datait depuis + de 10 années(une honte), je n'avais aucune nouvelle j'ai décidé d'écrire au Ministre, Président de la République..etc, afin d'obtenir un RDV avec le juge d'instruction. J'ai ainsi obtenu une convocation que mon avocat n'arrivait pas à obtenir. Je me rends donc à Aix en Pce à la convocation du 4 février 2008 14h, je vais prendre un sandwich dans un bar restaurant proche du tribunal avec mon avocat et nous discutons à haute voix, mon avocat me dit alors si le juge Jean Baptiste COLOMBANI ne veut pas vous entendre que faites-vous, je lui répons : » je lui mets une claque, car cela a assez duré, je vais lui demander de me rendre justice ». A 14 heure je me rends au RDV avec le juge d'instruction JB COLOMBANI et il me dit alors vous voulez me mettre une claque, je lui répons, en effet si vous ne faites pas votre travail j'y serais contrant, je vous ai préparé une lettre ou je vous demande d'agir pour que justice me soit rendue et faire cesser ainsi le harcèlement judiciaire.

Le Juge d'instruction me dit qu'il était OK et j'ai signé un PV d'audition qui mentionnait en effet les actions qu'il allait mener afin que justice me soit rendue enfin. Je lui ai demandé de m'en donner une copie, il m'a répondu qu'il me l'adresserait par courrier. Je n'ai jamais reçu ce courrier et ce malgré mes relance par LRAR ainsi qu'une plainte auprès du CSM qui n'a jamais répondu. A l'audience de condamnation de Guy MARIANI ont m'a communiqué un PV d'audition non signé par mes soins et qui était un faux, mon avocat n'a rien dit, il ne s'est même pas indigné de cette forfaiture, que faire face à une telle situation, **Il y a de quoi être très, très en colère**
, PJ N°11

2010 Lire PJ N° 12 RDV avec LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES RDV du 26 mars 2010 afin de cesser, les poursuites iniques, des dénis de justice, des forfaitures. Le Directeur a confirmé l'illégalité du contrôle.

2011 2012 Guy MARIANI administrateur judiciaire a été condamné en 2011 à 7 ans de prison ferme, escroquerie, abus de confiance, vol, etc non sans mal!. Il fait appel et l'audience viens en septembre 2012, je demande à mon avocat de convoquer plusieurs témoins à l'audience (dont Alain SERIEYX, Brigitte SLAWIK, ... etc) mais l'huissier n'exécute pas les convocations dans l'intérêt de Guy MARIANI, mon avocat Eric WITT me prévient du blocage et du délais, alors la seule solution, c'est la violence, je le met en demeure par téléphone à 48 heure de la prescription de faire les convocations sinon il lui en cuira, il fait donc les convocations et curieusement 2H après j'apprends que Guy MARIANI renonce à l'appel et accepte la condamnation de 2011, mais les témoins seront entendus sans lui. **PJ N° 16,17, 18, 19, 20**

2020 Cour de Révision et de Réexamen Commission d'instruction, 5 quai de l'Horloge TSA 99203, 75055 Paris Cedex 01, pour des procédures anciennes, la plaidoirie a été réalisée le 17 septembre 2020 à 14h, délibéré rendu le 15 octobre 2020, ex 1ere chambre du TGI: la Cour de Révision n° 19REV132 , Chambre Criminelle de la cour de Cassation, Palais de justice 6 Boulevard du Palais 75001 PARIS) un jugement inique, un véritable déni de justice, une forfaiture.

En effet la cour donne une argumentation fausse car elle affirme que je n'aurais pas déclaré 50% du CA, cela est impossible, car je ne payais pas la TVA avec accord du TPG de 1993 à 1996 dans l'attente d'accord avec les Banques, je n'avais donc aucun intérêt à réduire le chiffre d'affaire, car Brigitte SLAWIK Directeur départemental des impôts et tous les contrôles effectués suite au soutien du TPG l'auraient signalé et de plus Brigitte SLAWIK Directeur départemental des impôts ne serait pas venu donner son témoignage et je n'aurais pas eu le soutien aux investissements (5 millions d'€) de 20% (soit un million d'€ de l'état) si mon chiffre d'affaire avait été réduit de moitié, soyons sérieux

2022 Les analyses et délibérés des juges et des magistrats depuis des années sont des dénis de justice, des jugements iniques et des forfaitures, Pourquoi ? =

– Car ils minimisent la condamnation de Guy MARIANI un escroc notoire soutenu par des Magistrats corrompus qui a su utiliser les faiblesses non seulement de la justice française mais des êtres humains pendant + de 30 années. Une dizaine de juges d'instruction dans cette affaire se sont succédés pendant + de 20 ans, et Guy MARIANI utilisait une bonne vingtaine d'Avocats pour compliquer la tâche des juges, c'est une honte !

– L'actif du Groupe SPMP Riviera et ses filiales (RIVIERA, MPMP, DAPI) a été liquidé Par l'escroc Administrateur judiciaire Guy MARIANI (Stock, compte Clients, Matériels, Marques, Brevets ..etc) pour un montant de 7 millions d'Euros même si le montant est conséquent, il est inférieur à la valeur industrielle du Groupe, de plus il n'y a eu, aucune reddition des comptes ni de bilan comptable, de la gestion de l'administrateur judiciaire, pourtant je l'ai réclamés à maintes reprises soit par LRAR ou par une action en justice, et personne ne sait où est passé la vente des actifs. *L'actif du Groupe SPMP Riviera était supérieur au passif, et l'analyse réalisée à la demande du TPG en 1994, 1995 et 1996 par l'expert-comptable expert auprès de la cour d'Appel d'Aix en Provence Mr KALPAC le confirme. Le TPG avait pris d'ailleurs des garanties dans la Holding SPMP Riviera et sur les Marques suite à l'expertise de Mr KALPAC, mais Guy Mariani Administrateur Judiciaire a liquidé la Holding au préalable de la vente des actifs des Filiales privant ainsi les services de l'ETAT d'être indemnisés totalement et ce malgré mon opposition.*

Curieusement les services Fiscaux ne se sont pas opposés aux décisions de l'escroc Guy MARIANI ?. **Mais cela ne dérange pas les Magistrats ou les juges ?**

- Cet Homme sulfureux Administrateur judiciaire nommé illégalement, ce Guy MARIANI m'a supprimé ma couverture sociale sans me prévenir alors que j'étais le PDG en fonction et que seul l'assemblée générale pouvait me démettre de mes fonctions , il a abusé de ses pouvoirs pour nuire, mais cela ne les dérange pas ?
- J'ai obtenu enfin en 2008 un RDV avec le juge d'instruction Mr Jean Baptiste COLOMBANI de l'affaire Guy MARIANI suite à des courriers RAR adressés aux Ministres, Président de la République, car ce juge d'instruction ne voulait pas me recevoir. J'ai exigé de ce juge qu'il poursuive des enquêtes et nous avons signé le procès-verbal dans lequel il s'engageait à me rendre justice mais il a fait disparaître mon PV d'audition et a fait un faux non signé par moi, j'ai saisi le CSM ? , mais cela ne les dérange pas ?
- Je n'ai eu aucun contradictoire avec le contrôleur fiscal en septembre 1996 quand il a remis son rapport et cela est une faute grave, en effet il l'a remis à l'escroc sulfureux Guy MARIANI administrateur judiciaire qui m'avait exclu de l'entreprise, j'ai seulement accueilli le contrôleur à sa 1ere visite en mai 1996 , mais pourtant Les Magistrats et les services fiscaux dans les jugements affirment le contraire, suivant les dires de Guy MARIANI que j'ai fait condamné à 7 ans de prison ferme pour faux usage de faux escroquerie tricherie vol ...etc en 2011 et 2012 en APPEL; de plus Guy MARIANI a fait disparaître les originaux des CA3, or il y a eu une confusion d'information entre la société SPMP (Société Phocéenne des Mastics et Peintures) et ma Société SPMP (Société Phocéenne de Matières Plastiques) que j'ai signalée en octobre 1996 ,
de + La Cour de Cassation confirme la nullité du contrôle fiscal si pas de contradictoire avec le Dirigeant ce qui est mon cas, Rappel= « *Le contribuable qui fait l'objet d'une vérification de comptabilité doit avoir la possibilité d'un **débat** oral et **contradictoire** avec le vérificateur, sous peine d'irrégularité de la procédure.*
*Cette garantie procédurale est de source prétorienne (CE 21 mai 1976, n° 94052 et CE 2 mai 1990, n° 58215, 7e s. -s., Donati) » **PJ N° 34**, mais cela ne les dérange pas ?*
- J'ai été ruiné par les agissements de Guy MARIANI et je n'ai jamais eu de contradictoire avec un magistrat ou juge, je n'ai jamais été entendu, mais cela ne les dérange pas ainsi qu'avec la contrôleur fiscal Mme COMBE ?
- Des justiciables se sont suicidés à cause de Guy MARIANI, mais cela ne les dérange pas ?

- Guy MARIANI a été condamné non sans mal pour faux usage de faux escroquerie et la liste est longue, mais cela n'est pas à ma décharge et ne les dérange pas et ils ne se posent aucune question ?
- Guy MARIANI a pillé les entreprises et la France pour un milliard € en 30 années, mais cela n'est pas à ma décharge et cela ne les dérange pas ?
- La Justice a caché sa condamnation de 1985 et d'autres, Témoignage du Président du tribunal correctionnel Mr Olivier COLENO en 2012 l'or de l'appel (lire les témoignages dans ci-dessous), mais cela n'est pas à ma décharge et cela ne les dérange pas ?
- Un magistrat de la cour de cassation a annulé une condamnation de Guy MARIANI en 1996 (document caché mais dans le dossier de l'instruction), mais cela n'est pas à ma décharge et cela ne les dérange pas ?
- La Magistrat Mme Dominique JAUBERT qui a présidé en 2011 le TC et condamné Guy MARIANI a présenté ses excuses à l'audience (lire le témoignage d'un détective privé présent à l'audience ci-dessous) , mais cela n'est pas à ma décharge et cela ne les dérange pas ?
- Un Magistrat Mr Alain SERIEX a dénoncé par son témoignage un complot contre Richard ARMENANTE (lire le témoignage dans les liens joints ci-dessous) , mais cela n'est pas à ma décharge et cela ne les dérange pas ?
- Mon Entreprise ne payait pas la TVA de 1993 à 1996, donc je n'avais aucune raison de tricher, mais cela n'est pas à ma décharge et cela ne les dérange pas ?
- Mon Entreprise était non seulement contrôlée par les services de la DGFIP, experts dédiés, mais soutenu par le TPG et était bénéficiaire ne payait pas la TVA de 1993 à 1996 pour des raisons expliquées dans mon communiqué de presse et conclusions, donc je n'avais aucune raison de tricher, mais cela n'est pas à ma décharge et cela ne les dérange pas ?
- J'ai été relaxé en 2001 grâce au témoignage d'un témoin directeur départemental des impôts Mme Brigitte SLAWIK car je n'avais pas les documents qui apportaient la preuve du soutien du TPG, et ensuite surprise, je suis condamné en appel en 2002 soit 6 mois après dans un procès expéditif car le Président Mr Jean BIANCONI qui a réduit une condamnation de son ami de Guy MARIANI, n'a pas voulu écouter mon témoin présent à la barre, mais où sont les droit de l'Homme mais cela n'est pas à ma décharge et cela ne les dérange pas ?

– Les Services des impôts mentent à la barre du Tribunal car Mr Michel GIUSTI ancien Directeur des services Fiscaux à Marseille qui est défenseur des droits à Marseille, m'avait confirmé devant témoin l'absurdité des poursuites (lire lien ci-dessous), mais cela n'est pas à ma décharge et cela ne les dérange pas ?

– Vous avez dans mon courriel à Monsieur le Président de la République ci-dessous, et les conclusions de mon avocats une multitude de faits irréfragables, des Témoignages de Hauts fonctionnaires, Magistrat, Citoyens, à ma décharge mais qui prend la peine de les lire ?

Alors prenez soin de les lire car la justice n'est pas là pour dire la vérité mais devrait la rechercher !

Mais les Droits de l'Homme que La France ne respecte pas PJ N°2

On peut se demander pourquoi des personnes ont eu tant d'intérêt à nuire à Richard ARMENANTE en particulier révélées dans mes plaintes, mes investigations et témoignages. C'est pour cette raison que j'ai tenté de faire éclater la vérité par tous les moyens possibles afin que les services judiciaires prennent connaissances de la vérité, et la vérité ne peut non seulement être enfermée mais elle est sans pitié.

Une injustice faite ne fut-ce qu'à une seule personne devrait-être l'affaire de nous tous.

Alors un fait parmi tant d'autres me semble incontestable pour la justice française et devrait permettre de me rendre la justice dignement, je le mérite, et ma position de Résistants à la médiocrité française m'oblige, c'est ainsi. En effet comme vous pourrez le lire ci-dessous les menteurs judiciaire ne peuvent plus se cacher, d'ailleurs Mr Michel GIUSTI ancien **Directeur des services Fiscaux à Marseille qui est défenseur des droits à Marseille, m'avait confirmé devant témoin l'absurdité des poursuites**= rappel RDV du 26 mars 2010 avec la D.G. des Impôts Marseille RDV avec Le Directeur Mr Michel GIUSTI et Mme Michèle DANESI de la DGFIP ; 3 place Sadicarnot 13002 Marseille (pour la Mainlevée obtenu du 26 mars 2010 des poursuites et retenus financières) , DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES ; DIRECTION DES SERVICES FISCAUX ;DES BOUCHES DU RHONE MARSEILLE . Un ami était présent à ce RDV. J'ai eu enfin un excellent accueil de 15h30 à 17h30 et une écoute très attentive de la DGFIP **PJ N° 12** .

«Les Politiques, Les Elus, Avocats, Magistrats Journalistes, Syndicalistes, (..etc) , devraient mettre au banc des accusés les« Loups Hobbistes» qui agissent à l'encontre des normes fondamentales de la morale et des Lois Républicaines. Il faut dire qu'ils sont rares ceux qui possèdent les ressources nécessaires de résister à l'autorité et à l'argent, car quand il y a de l'argent comme par enchantement certains partagent tout à coup la même religion. On a vu souvent que des Hommes de pouvoir paraissent vertueux, faute d'occasion pour se démentir, mais qu'ils ont renoncé à l'Honnêteté dès que leur vertu a été mise à l'épreuve. La France est un des plus grand restaurant du monde, le repas est un des meilleurs, mais le service laisse à désirer. Ce ne sont pas seulement ceux qui font le mal qui rendent notre société infernale. Ce sont aussi ceux qui regardent, laissent faire et n'assument pas leurs responsabilités. **PJ N° 24**

L'injustice depuis 25 années sans aucune écoute me force à la radicalité, une justice de qualité est nécessaire et l'injustice incontestable que j'ai dû subir m'entraîne vers une loi celle du Talion , que ma Famille (des résistants de 1940 à 1945, des noms de rues et avenue témoignent du sacrifice) en 1944 a utilisées pour se venger des médiocres qui ont fait assassiner des membres de ma famille.

Blaise PASCAL (Pensées) disait « *Il est juste que ce qui est juste soit suivi, il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi. La justice sans la force est impuissante ; la force sans la justice est tyrannique. La justice sans force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants ; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force ; et pour faire cela faire que ce qui est juste soit fort, ou que ce qui est fort soit juste* ».

Donc comme disait un maffieux AI CAPONE= « *On peut obtenir beaucoup plus avec un mot gentil et un révolver, qu'avec un mot gentil tout seul* »,

et Pierre Desproges un honnêtes homme = « *Si la violence ne résout pas ton problème, c'est que tu ne frappes pas assez fort*»,

O EPIMENON NIKA "CELUI QUI PERSISTE VAINCRA !

Pour développer une économie et donc son entreprise il faut une justice à la hauteur, mais La Justice Française est classée 37ème sur 43 pays européens par le CEPEJ commission Européenne?! Mais Rien ne progresse en France ?

SEULS CEUX QUI RISQUENT, en particulier DE DIRE LA VERITE, SONT LIBRES !

Ma famille des résistants de la 1ere heure, décoré en particulier de la Grand-croix de la légion d'Honneur des noms de rues et avenue témoignent du sacrifice, m'ont appris que si quelqu'un te jette une pierre, jette lui une fleur.... Mais n'oublies pas le pot avec ! On peut pardonner, mais oublier non !

*La France est donc devenue peu à peu un pandémonium et ce n'est pas un euphémisme, Face à l'irresponsabilité des administrations françaises, base de tous nos maux, donc deux manières de résoudre **les problèmes en France =***

-On peut obtenir beaucoup plus avec un mot gentil et un revolver, qu'avec un mot gentil tout seul. Al Capone

-Le plus grand mal, à part l'injustice, serait que l'auteur de l'injustice ne paie pas sa faute. PLATON

Pour ma part en ce moment je suis contraint de choisir la 1ere solution celle que ma famille a utilisée pendant la résistance de 1940 à 1945!

Je me souviens d'une anecdote, du vécu, ma Maman, qui a reçu la Grand-Croix de la légion d'Honneur après l'assassinat par la GESTAPO de son 1^{er} époux (un grand Résistant, des noms de rues et avenue témoignent du sacrifice et du courage de la résistance de ma famille), avait interpellé par courrier le Général De Gaulle pour un abus de pouvoir d'une administration qui lui avait supprimé sa pension de veuve de guerre sans justification. Et bien Le Général De Gaulle lui avait répondu dans les 2 semaines suivantes par un mot manuscrit : » Chère Madame cela est rétablie ! ». Mais qui maintenant est capable de faire régner la justice dans ce pays à la dérive. En fait l'esprit de collaboration a repris le pouvoir peu à peu depuis 1970 et Jacques Chaban Delmas ami de ma famille de la résistance me l'avait indiqué en 1987 l'or de l'inauguration du centre culturel Gaston Defferre à Haïffa et m'avait conseillé de m'engager pour lutter, ce qui m'a conduit à un engagement citoyen. Il faut donc maintenant plus que jamais, agir pour changer cet état d'esprit pour retrouver le goût de l'absolu et du risque.

Complément d'informations pour votre curiosité et sagacité (de a à g) =

a) Help 1 Information des courriels et courriers adressés à Mr Le Président de la République Emmanuel MACRON (mon combat) PJ N° 21

b) Help 2 Information des courriels et courriers adressés à Mr Le Président de la République Emmanuel MACRON (mon combat) **PJ N° 22**

c) Help 3 Information des courriels et courriers adressés à Mr Le Président de la République Emmanuel MACRON (La justice en France, Bonne lecture et pourquoi la France est en déclin) **PJ N° 23**

d) SPMP Riviera Groupe La Réalité face aux rumeurs, Le CEPME (BDPME) complot en Bande Organisé au 28 mai 2005 PJ N° 28

e) SPMP Riviera Groupe La Réalité face aux rumeurs, Le complot au 10 mai 2005 PJ N° 29

f) SPMP Riviera Groupe La Réalité face aux rumeurs, La Direction des Services Fiscaux, Complot et crime Organisé au juin 2006 **PJ N° 30**

g) 3 journaux TOP ALERTE qui relatent le combat de Richard ARMENANTE (Octobre 2011, Mai 2007, Mars 2007) **PJ N° 39**

O EPIMENON NIKA “CELUI QUI PERSISTE VAINCRA !

Je vous remercie de l'attention bienveillante que vous porterez à ces informations.

Donc je le dis à nouveau en conclusion Que faire donc je vous pose la question, quand vous avez été ruiné, détruit moralement, face à une injustice incontestable. J'attends donc des excuses de la France et des services Judiciaires pour l'Honneur de ma Famille le plus vite possible.

Dans l'attente, que la DGFIP cesse de me Harceler, que la justice, par la Cour de cassation, me soit rendue dans les meilleurs délais, de votre aide auprès de la Cour de cassation, de vous lire, de votre appel, de vous rencontrer à nouveau, je vous prie de recevoir Mr le Premier Président de la Cour de Cassation Christophe SOULARD, _L'expression de ma plus Haute considération Amicale.

Richard ARMENANTE / Association de Défense de la Famille ARMENANTE

Histoire d'un pillage, violation des lois, des droits et des droits de l'Homme, et corruption en France= Mon Blog: cliquez ici : <http://injustice.blog.free.fr>

**17 Rue Cité des Platanes
13005 MARSEILLE
Tel Mob= 06 88 73 45 04**

PJ 1 à 41 =

- 1)** *La Radicalité se développe en UE et en France explication en Image suite à l'esprit de collaboration qui a repris depuis 1970 confirmé par une analyse d'anciens Gaullistes en 2021(Lien de l'interview en 2021 sur Youtube=<https://www.youtube.com/watch?v=brIPKe-W618>)*
- 2)** *La Déclaration universelle des Droits de l'Homme*
- 3)** *Qui Suis-je*
- 4)** *Résumé d'activité de Richard ARMENANTE*
- 5)** *En Quête de Justice, Un procès contre l'Etat Français qui est en cours avec une association*
- 6)** *Résumé de mon combat judiciaire 1 page*
- 7)** *Le 29 juin 2022 COMMUNIQUE DE PRESSE MAJ*
- 8)** *Le 24 mai 2012 Attestation, du Docteur Jean Pierre BERNARDINI*
- 9)** *Les 10 QUESTION à se poser et la Justice Française classée 37eme/43 pays Européens (une honte)*
- 10)** *DE Mme Clare DALY Députée UE en 2021 Rapport sur la justice Française l'ARBITRAIRE au cœur de l'UE*
- 11)** *Action information sur les gabegies judiciaires, la disparition de mon seul PV d'audition du 4 février 2008 sur la plainte VS Guy MARIANI*
- 12)** *DIRECTION GENERALE DES FINANCES RDV du 26 mars 2010*
- 13)** *Preuve soutien judiciaire à l'escroc Guy MARIANI info trouvée par les OPJ mise dans les pièces de l'instruction*
- 14)** *Presse de Guy MARIANI période de 1970 à 2006 80 documents, extrait 9/80 pour infos*
- 15)** *SOUTIEN du TPG de 1993 à 1996 à la Sté SPMP Riviera et Richard ARMENANTE*
- 16)** *Témoignages pour la vérité à ma décharge Liste dont joint 4 témoignages*
- 17)** *Témoignage de Mr Alain SERIEYX Président CRC 2006*

- 18)** Témoignage et PV audition de Mme Brigitte SLAWIK Directrice départementale des Impôts (2003 et 2004)
- 19)** Témoignage de Mr Félix VERDI retraité en 2013
- 20)** Témoignage de Mr Frédéric TESSIER Détective Privé en 2011
- 21)** Help 1 Information des courriels et courriers adressés à Mr Le Président de la République Emmanuel MACRON (mon combat)
- 22)** Help 2 Information des courriels et courriers adressés à Mr Le Président de la République Emmanuel MACRON (mon combat)
- 23)** Help 3 Information des courriels et courriers adressés à Mr Le Président de la République Emmanuel MACRON (La justice en France, Bonne lecture et pourquoi la France est en déclin)
- 24)** 11 Novembre 2006 Caractéristiques Politiques de mes actions, et la vérité ne peut se laisser enfermer
- 25)** Extrait Etude SPMP Riviera 1995 de Jacques kALPAC Expert-comptable , de diagnostic d'entreprise, judiciaire, auprès de la cour d'Appel, commissaire aux comptes ;
- 26)** Extrait Etude SPMP Riviera 1995 et pour la Banque de France de Jacques kALPAC Expert-comptable , de diagnostic d'entreprise, judiciaire, auprès de la cour d'Appel, commissaire aux comptes
- 27)** Extrait Etude SPMP Riviera 1996 de Jacques kALPAC Expert-comptable , de diagnostic d'entreprise, judiciaire, auprès de la cour d'Appel, commissaire aux comptes
- 28)** SPMP Riviera Groupe La Réalité face aux rumeurs, Le CEPME (BDPME) complot en Bande Organisé au 28 mai 2005
- 29)** SPMP Riviera Groupe La Réalité face aux rumeurs, Le complot au 10 mai 2005
- 30)** SPMP Riviera Groupe La Réalité face aux rumeurs, La Direction des Services Fiscaux, Complot et crime Organisé au juin 2006
- 31)** Un Regard technique et scientifique sur mon affaire judiciaire
- 32)** J'ai toujours été convaincu que mes difficultés provenaient de mes fonctions d'élus à la ville de Marseille
- 33)** Relevé des documents de l'instruction de la plainte pénale de Richard ARMENANTE contre Guy MARIANI le 20 juin 2011

34) Courriers réponse au redressement Fiscal à Guy MARIANI et Mme Combe le Contrôleur Fiscal

35) INVESTISSEMENTS Réalisés en Francs en 1994 et 1995 par SPMP Riviera

36) Qu'a donc fait Richard ARMENANTE de 1996 à 2012

37) CURRICULUM VITAE de Richard ARMENANTE

38) Photo campagne d’Affichage 4 par 3 sur Marseille en Février 1994

39 A-B-C) 3 journaux TOP ALERTE qui relatent le combat de Richard ARMENANTE (Octobre 2011, Mai 2007, Mars 2007)

40) Plainte 26 mai 2003 Auprès du TGI de Marseille des Curieuses pratiques de Avocats , Maître PESSEGUIER Avocat à la Fois du représentant des créancier et d’un créancier le CEPME(BDPME)

41) Avis de l’Avocat Général Mme Marie-Liesse GUINAMANT, de décembre 2022